

DISCOURS CEREMONIE DE CLOTURE

**Monsieur Robert BADINTER,
Sénateur, ancien ministre de la Justice - garde des Sceaux, ancien président du
Conseil constitutionnel (France)**

« Contre la pénalisation de l'homosexualité »

Jeudi 1^{er} juillet 2010

Discours prononcé (enregistrement vidéo), lors de la Cérémonie de clôture du 4^{ème} Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes, le jeudi 1^{er} juillet 2010, par M. Robert Badinter, sénateur, ancien ministre de la Justice – garde des Sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel.

« Mesdames, messieurs, j'aurai voulu participer directement à cette grande réunion et achever avec vous cette grande semaine dédiée à toutes les formes de lutte contre les violations des droits de l'Homme.

Et tout particulièrement, en attirant votre attention pour souligner l'importance de combattre un des fléaux les plus graves, une des atteintes les plus insupportables à la liberté des êtres humains, je veux dire la répression de l'homosexualité dans le monde.

Ne croyez pas que j'évoque là des sociétés lointaines ou des époques révolues. La persécution des homosexuels remonte à la plus antique histoire. Tous les fanatismes, qu'ils soient religieux, sectaire ou politique, ont poursuivi de leur haine les homosexuels. Nous nous disons que cela appartient au passé, c'est une erreur.

Aujourd'hui, au moment où je vous parle, sachez qu'il existe encore 7 états où l'homosexualité [librement pratiquée entre adultes consentant] est punie de mort ; 30 états où l'homosexualité est considérée comme un crime appelant une peine supérieure à 10 ans de prison ; 40 états où les peines vont jusqu'à ce niveau là. Sans parler de ces états si nombreux où l'on pourchasse l'homosexuel, on le traque, on le jette en prison, sous les prétextes les plus divers d'atteinte à l'ordre public, on l'emprisonne et on le fouette parfois jusqu'à la mort ou l'invalidité.

C'est aujourd'hui la tragique réalité de la persécution pénale des homosexuels. Je ne parle pas ici seulement de l'homophobie, des voyous, de ceux qui traquent l'homosexuel et se livrent sur lui à des exactions. Je parle aussi de régimes inscrits dans la loi de certains états et que nous ne pouvons pas admettre.

Alors s'agissant de ce qui constitue cet outrage majeur aux droits de l'Homme, qu'il s'agisse du droit premier, je le rappelle entre adulte consentant de disposer de son corps, qu'il s'agisse du respect de la vie privée, qu'il s'agisse de la non discrimination ; la pénalisation de l'homosexualité est une atteinte insupportable aux droits de l'être humain, de l'homme et de la femme.

Nous ne pouvons pas rester indifférent quand nous apprenons que dans tel état du proche ou du moyen orient, a été pendu ou flagellé jusqu'à la mort un être humain pour crime d'homosexualité ou que certaines femmes ont été lapidées.

J'en appelle donc à la conscience et à la mobilisation de tous, en disant que nous devons nous solidariser avec les victimes de cette persécution. Je demande que lorsque nous apprenons que de tels crimes sont commis par des Etats, une protestation unanime s'élève de la part de tous ceux qui ont foi en les droits de l'Homme.

Je demande, enfin, que nous nous mobilisions pour que soit voté par les Nations Unies, les textes qui permettraient de mettre un terme à ces persécutions. Qu'en attendant l'abolition universelle du délit ou du crime d'homosexualité, [comme l'abolition universelle de la peine de mort], nous nous mobilisions pour réclamer un moratoire à l'encontre de toutes les poursuites ou les condamnations, pour le délit ou le crime d'homosexualité et que nous arrêtons ces persécutions, que nous retenions le bras du bourreau.

J'attends cette protestation unanime de tous ceux qui combattent pour les droits de l'Homme. Et je souhaite que soit reconnu et que nous militions dans ce sens, le droit d'asile à tous ceux qui sont persécutés dans leur pays à raison de leurs orientations sexuelles.

Nous demandons le moratoire, le droit d'asile, l'abolition du crime ou du délit d'homosexualité, ce reste de la barbarie humaine qui s'exerce contre des adultes, en fonction de leurs choix libres et consentis.

Voilà une des luttes que nous devons soutenir et ce sont ces propos que j'aurai souhaité vous adresser directement. Mais je sais qu'en les exprimant aujourd'hui, même de cette façon [enregistrement vidéo], ils trouveront dans vos cœurs et dans vos convictions le plus ferme enracinement et que vous militerez pour cette grande cause qu'est la disparition, l'abolition universelle du crime d'homosexualité.

Merci ».